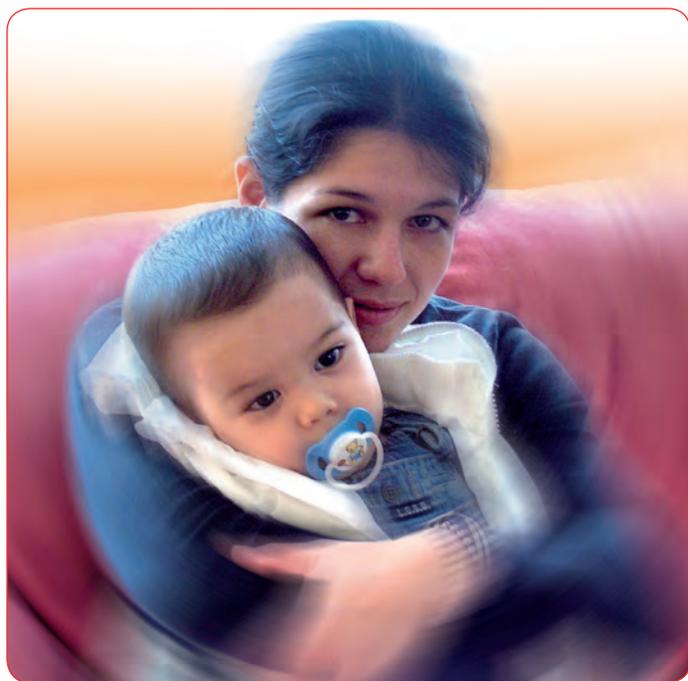


# Fondation

# AU DES GRO IES

Foyer pour femmes  
seules ou avec leurs enfants



## Rapport d'activités

## 2016



Fondation "Au Cœur des Grottes"

Rue de l'Industrie 14

CH - 1201 Genève

Tél.: 0041 22 338 24 80

Fax: 0041 22 338 24 81

[info@coeur.ch](mailto:info@coeur.ch)

[www.coeur.ch](http://www.coeur.ch)

CCP 17-399341-9

## Conseil de Fondation

M. Guy Vibourel, *Président*

Me Christine Sayegh, *Vice-Présidente*

Mme Anne Mahrer, *Secrétaire*

Me Lorella Bertani, M. Didier Bonny, Mme Christiane Favre,  
M. Olivier Légeret, Me Patrice Reynaud, Dr Jean-Charles Rielle,  
Mme Alexandra Rys, Dr Eric Vollenweider

## Membres d'honneur

M. Christian Bavarel, Mme Madeleine Bernasconi, Me Alexandra Clivaz-Buttler,  
M. Jean-François Duchosal, M. Renaud Gautier, M. Jean Grob, Dr Daniel Halpérin,  
Me Jaques Vernet

## Rapport du Président

L'année en cours voit fort heureusement les deux chambres voter favorablement la ratification de la convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe. La Suisse s'engage ainsi de manière volontaire contre la violence faite aux femmes.

Cette convention a pour objectif de protéger les femmes contre toutes les formes de violence, psychologiques, physiques ou sexuelles et déclare punissable pénalement les mariages forcés, les mutilations génitales féminines, les avortements et stérilisations forcés.

Les Etats qui adoptent ce texte s'engagent à mettre en place des mesures afin de prévenir la violence et protéger les victimes. La convention encourage les programmes de sensibilisation, la formation de professionnels, les traitements pour les auteurs d'actes de violence. Notamment, un nombre suffisant d'hébergements où trouver refuge doit être mis sur pied.

Pour notre Fondation, "Au Cœur des Grottes", cette décision conforte l'action engagée depuis maintenant dix ans et soutenue sans faille tant par les autorités cantonales que communales. Le Canton de Genève, en ce domaine a été précurseur par les mesures prises pour lutter contre ces violences et par les moyens mis à disposition des institutions telles que la nôtre.

Au nom du Conseil de Fondation, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui soutiennent notre Fondation, en facilitant administrativement notre fonctionnement, par leur engagement à nos côtés, par leurs apports en nature ou financiers qui ont permis à la Fondation d'accueillir, de former et d'accompagner près de 1'200 femmes et enfants ces 10 dernières années. Egalement, je félicite la direction et les équipes du Cœur des Grottes pour la qualité du travail accompli au quotidien avec un grand professionnalisme et toujours une grande générosité.

*Guy Vibourel, Président*





## Rapport de la directrice

La Fondation "Au Cœur des Grottes" a eu 10 ans en avril 2016 !

Nous souhaitons marquer l'événement au Cœur des Grottes et voulions inviter tous les amis et partenaires professionnels de la Fondation ! Pour répondre à nos vœux, l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" a dressé une tente dans la rue et organisé la fête tout en musique.



Merci à vous tous pour cette belle expression de solidarité.

Permettez-moi de jeter un bref regard en arrière sur l'évolution de notre Fondation au cours de ces 10 années :

Pendant ces 10 années, nous avons accueilli 696 dames et 488 enfants dont 33 sont venus au monde pendant le séjour de leurs mamans au Cœur des Grottes.

Elles étaient en provenance de 101 pays.



65% des femmes accueillies étaient en danger : 49% étaient victimes de violences domestiques, 13% étaient victimes de traite des êtres humains (TEH) et 3% étaient victimes ou menacées de mariage forcé et/ou de crime d'honneur.

### *Violences domestiques*

La violence domestique reste l'une de nos principales préoccupations. Notre approche qui vise à aider la personne à retrouver confiance en elle et en ses compétences, à sortir du rôle de victime et de l'engrenage de la victimisation porte ses fruits. Nous ne faisons pas de statistiques à long terme à propos des celles qui nous ont quittées, mais pour beaucoup, le Cœur des Grottes est devenu comme une deuxième famille et nous restons souvent en contact. Grâce à la possibilité de sé-



journer aussi longtemps que nécessaire, gratuitement au besoin, grâce à notre accompagnement soutenu dans le réapprentissage de la vie et de ses rythmes, grâce à notre programme de formation, grâce aussi à l'important réseau genevois de soin et de soutien, elles ont bénéficié pendant leur séjour d'une vraie chance de sortir du cycle de la violence et la grande majorité d'entre elles ont pu la saisir.

### *Traite des êtres humains*

Nous sommes aussi confrontées à d'autres formes de violences, dont celles que subissent les victimes de la traite des êtres humains. Lorsqu'elles parviennent à échapper à l'emprise de leurs agresseurs, elles se retrouvent le plus souvent à la rue sans document d'identité, ce qui, pendant des années, les excluait de toute aide sociale publique. A Genève, ce sont essentiellement des femmes. Beaucoup sont venues se réfugier au Cœur des Grottes.

Précurseur dans l'accompagnement des victimes, le Cœur des Grottes a joué un rôle prépondérant dans la sensibilisation à ce phénomène qui, enfin, commence à retenir l'attention et ce notamment grâce aux témoignages relayés par les médias de pensionnaires du Foyer qui, courageusement, ont osé témoigner de leur vécu.

Trop lentement à notre avis, mais sûrement, les programmes de lutte contre la traite et d'aide aux victimes s'organisent à tous les niveaux et la Fondation y joue un rôle très actif de par l'expertise acquise et partagée avec passion par Mme Anne Marie von Arx-Vernon, directrice adjointe, au cours d'interviews, de tables rondes, de colloques, séminaires ou conférences.

Mme Anne Marie von Arx-Vernon a été un élément moteur dans la mise en place, dès 2010, du Mécanisme de coopération contre la traite des êtres humains, rassemblant sous l'égide du Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE) les principaux intervenants dans la lutte contre la TEH. Depuis 2013, la Fondation "Au Cœur des Grottes" est membre consultant du SCOTT (Service de Coordination contre la Traite d'êtres humains et le Trafic de migrants) de la Police Fédérale.

En 2015, un protocole de coordination a été signé entre la LAVI, le Centre Social Protestant, qui a mis en place un service juridique spécialisé, et la Fondation, instituant ainsi une collaboration plus proche encore de nos trois entités.

Début 2016, la Police genevoise a intensifié son action par la création de la BTPI (Brigade spécialisée dans la lutte contre la Traite des êtres humains et la Prostitution Illicite). L'augmentation significative des personnes victimes de la traite accueillies à la fin de l'année 2016 est une conséquence directe de la qualité de leur intervention.

Ce n'est qu'un début, mais l'impulsion est donnée !

### *Amélioration des conditions de séjour et de la capacité d'accueil*

Dès le début de la Fondation, une attention particulière s'est portée aux conditions de vie des pensionnaires, notamment les femmes sans enfant qui vivent dans les chambrettes dortoir. Le défi de transformer ce dortoir vétuste en un lieu plus agréable à vivre a été relevé avec le soutien du Lions Club qui a organisé une magnifique kermesse en notre faveur avec la collaboration d'autres clubs services genevois. Tout en gardant



son infrastructure particulière, le dortoir a été rénové de fond en comble et toutes les chambrettes ont été réaménagées en style cabines de bateau de manière fonctionnelle et plus confortable notamment en ce qui concerne les nuisances sonores, l'ameublement et les couleurs. Au terme de ces 10 ans, c'est la rénovation des chambres mamans-enfants que nous entreprenons grâce à un généreux don de la Loterie Romande.

Notre capacité d'accueil a progressivement augmenté dès 2012 puis 2013 grâce à la mise à disposition par la Ville de Genève de 2 villas dont l'une a été "échangée" en 2015 avec ce qui est devenu le Foyer Riant-Parc. Celui-ci accueille désormais 10 dames avec leurs enfants en étape relais vers leur réinsertion. Un généreux donateur privé, met aussi à notre disposition un studio depuis 2007.

A la création de la Fondation, le nombre annuel de nuitées était de 16'500. Il est passé à 25'000 en 2016. A ce jour, la Fondation accueille 24h/24 et 365 jours par année 40 femmes et plus de 30 enfants.

## Formation des pensionnaires et réinsertion

Au cours de ces dix années, les prestations d'accompagnement se sont aussi spécialisées et développées notamment en ce qui concerne la formation.

Depuis plusieurs années, le séjour au Cœur des Grottes s'est défini comme "aussi court que possible, aussi long que nécessaire" pour que les femmes accueillies puissent se reconstruire et se réinsérer dans la vie, soit à Genève, soit dans leur pays d'origine.

Ce chemin vers l'autonomie sociale et financière passe par une ouverture sur des possibilités d'emploi, ce qui sous-tend le plus souvent un accès à la formation. Ces 10 dernières années, grâce au financement de partenaires privés, nous avons pu structurer et développer notre programme de formation. Depuis 2016, les pensionnaires qui suivent des cours de français peuvent bénéficier du soutien bénévole professionnel et spécialisé de Mme Nicole Guy. C'est un précieux apport et nous l'en remercions chaleureusement. Nous remercions aussi l'Ecole Club Migros et l'Ifage qui nous accordent de substantiels rabais sur les frais d'écolage.

La moyenne des séjours des dames qui nous ont quittées pendant ces 10 ans est de 5 mois, mais pour certaines d'entre elles, le temps nécessaire pour devenir autonome a été de plusieurs années.

Sur les 92 femmes accueillies en 2016 :

- ♥ 21 ont suivi des cours de français,
- ♥ 14 ont suivi des cours dans divers centres de formation,
- ♥ 7 ont effectué des stages qualifiants,
- ♥ 2 ont fait les démarches pour faire reconnaître leur diplôme,
- ♥ 18 étaient en emploi à leur arrivée,
- ♥ 4 étaient en recherche d'emploi,
- ♥ 11 étaient en fin de grossesse, maman de nouveaux nés ou d'enfants en difficulté,
- ♥ 15 ont effectué des séjours de moins d'un mois, ce qui ne leur a pas permis d'entrer dans un processus de formation.



Les pensionnaires ont fréquenté les écoles suivantes :

Camarada, UOG, Ecole-Club Migros, IFAGE, LFMP, Voie-F, Cours d'auxiliaire santé à la Croix-Rouge, Ecole de Commerce, Service d'Accueil Postobligeaire, Université de Genève.

### *Equipe d'accompagnement*

Le nombre d'employées lui aussi s'est étoffé en raison du nombre croissant de pensionnaires mais aussi par le fait que, dès l'ouverture de la 2ème villa, notre accueil dans l'urgence tant au 14 qu'au 15 rue de l'Industrie a rendu indispensable une présence 24h/24 dans les deux maisons.

Hormis les veilleses qui, durant leurs études, contribuent à la sécurité et à la sérénité des personnes et des lieux en l'absence des collaboratrices de jour, nous relevons une grande stabilité dans le personnel : 5 employées travaillent au Cœur des Grottes depuis plus de 15 ans. Elles se sont spécialisées au cours des années et leur collaboration, en synergie avec celle des employées plus nouvellement arrivées pour renforcer l'équipe, assure la qualité et la continuité de nos prestations. Cette année, nous avons fêté les 30 ans de service de Mme Séraphine Mbaki et les 20 ans de Mme Anne Marie von Arx-Vernon. Un grand merci à toutes les deux pour votre fidélité et votre enthousiasme dans l'action. Mme Anne Marie von Arx-Vernon est entrée à la retraite à la fin de l'année 2016, mais elle continue de faire bénéficier la Fondation de ses compétences. C'est avec plaisir et reconnaissance que nous la remercions d'avoir accepté un mandat d'experte en TEH et de représentation de la Fondation auprès des médias.

Nous remercions aussi particulièrement deux collaboratrices qui ont travaillé au Cœur des Grottes depuis plus de 5 ans et qui nous ont quittés dans le courant de l'année : Mme Maribel Godoy qui, depuis février 2008, avec beaucoup d'amour et de soin, prépare les repas du soir avec les pensionnaires. Elle nous a quittés au mois d'avril pour un autre continent ; Mme Andrea Riman qui, depuis 2010, avec beaucoup de créativité et d'enthousiasme, a collaboré en tant que vendeuse dans notre Boutique « Aux Trésors Retrouvés » et qui nous a quittés pour un heureux événement. A toutes les deux, nous présentons tous nos vœux de bonheur !

Et merci à toute l'équipe qui, jour après jour, avec compétence et énergie, accompagne les pensionnaires dans leurs parcours.



Merci

Impossible de citer nommément tous les partenaires de cette belle aventure d'humanité! Merci à vous tous qui, dans les divers services publics et privés de la Ville et du Canton, avez travaillé avec nous dans ce combat pour défendre les droits et la dignité des femmes que nous accueillons et les avez soutenues avec nous dans leurs projets. Merci à vous tous qui au cours de ces 10 années avez généreusement donné de vos ressources, de votre attention, de votre temps, de vos compétences, de votre influence pour permettre à la Fondation de poursuivre sa mission. Merci à la Ville de Genève qui a rendu possible notre action par son soutien efficace et bienveillant ainsi que par son subventionnement. Merci aux Autorités cantonales pour l'attention personnalisée qu'elles portent aux femmes que nous accueillons. Merci à l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" qui nous soutient et agrmente notre quotidien, et surtout merci aux Membres du Conseil de Fondation et à son Président qui nous orientent, nous inspirent et nous conseillent en nous accordant toute leur confiance.

Bonne lecture et très cordialement

*Evelyne Gosteli, Directrice*

## Traite des êtres humains, mariages forcés et crimes d'honneur

En 2016, l'accent a été mis sur l'exploitation de la force de travail qui représente 70% de la Traite des êtres humains (TEH) contre 30% pour la prostitution forcée.

Tout au long de l'année 2016, indissociable de l'aide aux victimes, la formation des partenaires et futurs partenaires du terrain (Police, Magistrature, psychologues, travailleurs sociaux, étudiants) est restée aussi l'une de nos priorités.

En janvier 2016, le Cœur des Grottes a été invité à Tunis par le Conseil de l'Europe afin de transmettre notre concept d'accueil et d'accompagnement des victimes de TEH, le temps nécessaire à leur insertion en leur offrant une formation qualifiante, ceci afin d'éviter qu'elles ne retombent sous la dépendance de familles maltraitantes, de réseaux, de clans et d'exploiteurs de toutes provenances. M. Nicolas Le Coz, président du GRETA (Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe), et M. Charles-Eric Clesse, Procureur belge et Auditeur du travail, spécialiste de la lutte contre l'exploitation de la force de travail, étaient les références de cette conférence internationale sur la traite des personnes.





**En avril 2016**, nous avons participé à Berne à une conférence organisée par Fedpol et l'OIM "La Suisse contre la Traite des êtres humains". Des intervenants européens, notamment policiers, ont donné des exemples concrets de cas d'exploitation de la force de travail.

**En mai 2016**, nous avons accueilli Madame l'Ambassadrice des Etats Unis Suzan Gail LeVine, qui nous a fait l'honneur de s'intéresser à notre concept d'aide aux victimes de TEH. Elle a visité nos trois sites et s'est entretenue avec les victimes.

**En octobre 2016**, le Cœur des Grottes a été invité comme observateur expert à la 4<sup>ème</sup> conférence d'Interpol, "Trafficking in human beings", qui se déroulait à Lugano en présence de Madame Simonetta Sommaruga, Conseillère fédérale.

**En novembre 2016**, le Cœur des Grottes a participé à Morges au séminaire organisé par le SCOTT et le CEFOC ayant pour thème l'exploitation de la force de travail avec comme intervenants principaux MM. Nicolas Le Coz et Charles-Eric Clesse, des procureurs genevois, ainsi que les responsables d'un dispositif policier de



la région parisienne actif dans le démantèlement des réseaux de TEH. Le Cœur des Grottes a participé aussi à une conférence organisée par le Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées (DCAF) et l'Organisation pour la Sécurité et la Coordination en Europe (OSCE) à la Maison de la Paix avec des ONG européennes, sur les échanges de concepts et bonnes pratiques.

Tout au long de l'année, des réunions régulières ont eu lieu à Berne au SCOTT pour travailler à la mise au point du plan national de lutte contre la TEH qui ciblera la formation du personnel de santé, notamment en ce qui concerne la détection des victimes de TEH.

D'autres réunions ont eu lieu, toujours à Berne, à l'OIM pour l'organisation de formations et de manifestations publiques en Suisse afin de sensibiliser la population à la problématique de la TEH. Un projet de partage d'expérience avec la Hongrie est élaboré par l'OIM.

Sur le plan genevois, sous l'instigation de l'Etat du Genève, de la LAVI, du CSP et du Cœur des Grottes, une campagne de sensibilisation destinée tant aux victimes qu'aux témoins a été menée sous forme d'affiches et de vidéos sur et dans les Transports Publics Genevois.

Depuis 1997, c'est près de 200 victimes de TEH qui ont trouvé un hébergement et un accompagnement personnalisé au Cœur des Grottes. La majorité a bénéficié de formations qualifiantes. Certaines sont réparties dans leur pays d'origine. Leur diplôme genevois leur a permis de rentrer la tête haute malgré les circonstances de leur venue en Suisse. Tout en donnant une raison d'être à leur séjour auprès de leurs proches, elles se mettent ainsi à l'abri de représailles. Quant à celles qui, pour la plupart en danger de mort dans leur pays, ont dû rester à Genève, elles ont trouvé un travail dignement rémunéré grâce aux formations réussies, notamment dans le domaine de la santé ou de l'informatique.



**Exploitation de la force de travail :** En 2016, 12 femmes ont été accueillies, hébergées et ont bénéficié de formations qualifiantes. Elles ont fui des employeurs qui les traitaient comme des esclaves. Elles provenaient d’Ethiopie, d’Italie, d’Indonésie, de Mongolie, du Mozambique, des Philippines, de Roumanie et du Sénégal.

**Prostitution forcée :** 7 jeunes femmes qui avaient cru en un avenir meilleur se sont retrouvées victimes de prostitution forcée alors qu’elles pensaient garder des enfants, aller à l’Université ou travailler dans la restauration, ou encore se marier avec de charmants Suisses, style "lover boy", qui leur avaient promis le mariage et les ont exploitées sordidement pour l’appât du gain. Elles proviennent de Chine, d’Erythrée, de Guinée, du Maroc et de Roumanie.

Toutes ces jeunes femmes ont en commun d’être victimes de bourreaux qui ont abusé de leur naïveté, de leur détresse, de leur précarité et de leur vulnérabilité.

La plupart ont déposé plainte auprès de la Police et leur situation est en cours de traitement au Ministère public.

**Mariages forcés :** En 2016 nous avons accueilli 6 jeunes femmes confrontées à des mariages forcés avec des hommes qu’elles n’avaient pas choisis. Certaines, traitées comme des marchandises par leurs familles ont servi de monnaie d’échange. En mariant leur fille à un compatriote devenu Suisse, vivant à Genève, elles ont fait miroiter à cette dernière une vie enviable. Or la jeune femme se retrouve souvent séquestrée, destinée à être l’esclave domestique de ses beaux-parents et l’esclave sexuelle de son "mari". Elles viennent des Balkans, de Roumanie, du Liban, d’Ethiopie.

Aucune justification pseudo-culturelle ne peut légitimer ce crime qu’est le mariage forcé.

*Anne Marie von Arx-Vernon, Directrice adjointe*

# Présentation du Foyer "Au Cœur des Grottes"



Le Foyer "Au Cœur des Grottes" est un lieu d'accueil et d'hébergement pour des femmes, en situation de précarité, seules ou accompagnées de leurs enfants.

Nous accueillons en priorité les femmes les plus exposées. Le projet de séjour sera à court, moyen ou long terme en fonction des circonstances et des besoins spécifiques à chacune. La Fondation est spécialisée dans l'accompagnement de femmes victimes de violences domestiques, de la traite des êtres humains, de mariage

forcé, à risque de crimes d'honneur.

Nous offrons un mode de vie stimulant, propice à la valorisation de la personne, de ses ressources et de ses compétences et orienté vers la réinsertion.

- *Réserves : Notre structure et notre mode de vie ne nous permettent pas d'accueillir des personnes rencontrant d'importantes difficultés psychiques, des troubles du comportement ou des problèmes de dépendances.*

## Structures d'accueil

La Fondation dispose de deux Foyers et de logements relais :

Le Foyer "Au Cœur des Grottes", situé à la rue de l'Industrie 14 et 15 dans lequel nous accueillons toutes les nouvelles pensionnaires, et le Foyer Riant-Parc dans lequel nos pensionnaires peuvent, selon les besoins et disponibilités, poursuivre leur réinsertion.

La capacité d'accueil totale de la Fondation est de 40 femmes et 30 à 35 enfants.

## Conditions d'accueil

Aussi souvent que possible, nous invitons la personne intéressée à venir visiter le Foyer ou à y partager un repas avant de prendre une décision.

Cependant, lorsque les circonstances le dictent, l'accueil peut être immédiat et nous trouvons le moyen de recevoir de suite toute femme en danger imminent.



## Durée du séjour

Les dames qui séjournent au sein de notre Fondation sont encouragées à retrouver une vie autonome (sur le plan affectif, financier, professionnel, relationnel, etc.). La durée du séjour est fixée en fonction des circonstances et des besoins inhérents à chacune en vue d'une réinsertion dans les meilleurs délais possibles. Le séjour peut ainsi varier de quelques jours à plusieurs mois.

## Projet de séjour

Les pensionnaires sont confrontées à des difficultés diverses et ont des besoins différents. Notre accompagnement, adapté à chacune, se veut souple, soutenant, énergique et bienveillant.

## Prix de la pension

Le prix de la pension complète comprenant l'hébergement et l'accompagnement personnalisé s'élève à :

♥ Fr. 84.- par jour.

Et pour les enfants, qui partagent la chambre de leur maman :

♥ Fr. 21.- par jour (¼ pension) jusqu'à 4 ans.

♥ Fr. 42.- par jour (½ pension) de 5 à 16 ans.

Lorsque des dames à revenus modestes financent personnellement leur séjour et pour favoriser leur réinsertion sociale progressive, un paiement partiel de la pension est possible.

Dans des circonstances de précarité financière particulièrement difficiles, la gratuité du séjour peut être envisagée.

Pour bénéficier d'un paiement partiel ou de la gratuité de la pension, une demande doit être faite à la direction du Foyer qui évalue la situation.



## Règles de vie communautaire

Pour favoriser le bien-être de tous et pour le bon fonctionnement de la maison, quelques règles de vie sont bien utiles.

- ♥ Les pensionnaires sont invitées à vivre dans la tranquillité, le respect mutuel et la courtoisie.
- ♥ Elles sont responsables de l'entretien de leur chambre et participent aux tâches ménagères.
- ♥ Tous les repas se prennent dans les locaux communs.
- ♥ Dès 23 heures, les pensionnaires regagnent leur chambre et respectent le silence dans toute la maison.
- ♥ Hormis le week-end, les pensionnaires peuvent recevoir leurs ami(e)s et leur famille dans les locaux communs.
- ♥ L'alcool, les drogues et les médicaments non prescrits sont strictement interdits.
- ♥ Il est interdit de mettre sur Internet des photos d'autres pensionnaires ou de la maison, ainsi que de donner des informations sur qui que ce soit.
- ♥ Pour des raisons de santé et de sécurité, il est interdit de fumer dans la maison.
- ♥ Les animaux ne sont pas acceptés.
- ♥ Tout comportement mettant en péril l'intégrité de la personne elle-même ou celle d'autrui nous contraindra à mettre un terme immédiat au séjour.



## Horaires

Ouverture à 8h30, fermeture à 23h.

Petit déjeuner de 7h à 9h, repas de midi à 12h15, repas du soir à 18h30.

# Statistiques 2016

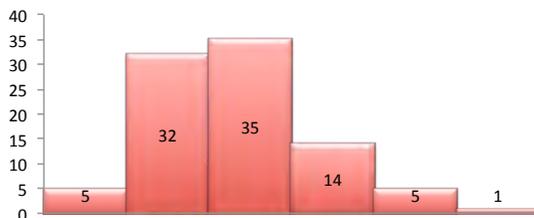
## Nombre de pensionnaires

♥ Au cours de l'année 2016, nous avons accueilli 164 personnes : 92 dames et 72 enfants (42 mamans ont séjourné au Foyer avec un ou plusieurs enfants).  
Le taux d'occupation a été de 97%.

## Age des pensionnaires

- ♥ 1 dame de plus de 60 ans
- ♥ 5 dames de 50 à 59 ans
- ♥ 14 dames de 40 à 49 ans
- ♥ 35 dames de 30 à 39 ans
- ♥ 32 dames de 20 à 29 ans
- ♥ 5 dames de 17 à 19 ans.

Age des pensionnaires



17-19 ans 20-29 ans 30-39 ans 40-49 ans 50-59 ans 60 ans et +



Enfants accompagnés de leur mère :

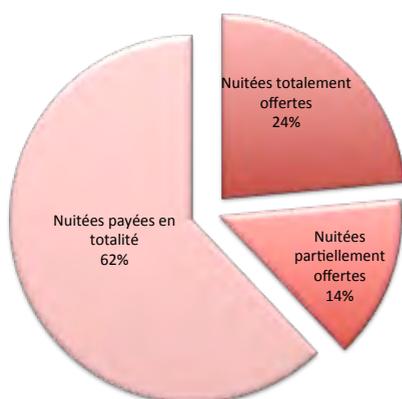
- ♥ 15 enfants de 10 ans et plus
- ♥ 18 enfants de 5 à 10 ans
- ♥ 39 enfants de moins de 5 ans.

## Accueil gratuit

♥ 48 dames sans ressources ont été accueillies partiellement ou entièrement gratuitement et avec elles 7 enfants et 15 bébés.

Sur un total de 24'450 nuitées, 5'758 ont été totalement offertes et 3'519 l'ont été partiellement, certaines pensionnaires participant, en fonction de leur salaire, au financement de leur séjour. La valeur financière de cet accueil gratuit représente plus d'un tiers des recettes de pensions.

Nuitées



## Repas servis

Nous avons servi gratuitement 51'883 repas (21'447 déjeuners, 15'916 dîners et 14'520 soupers).

## Motifs d'entrées

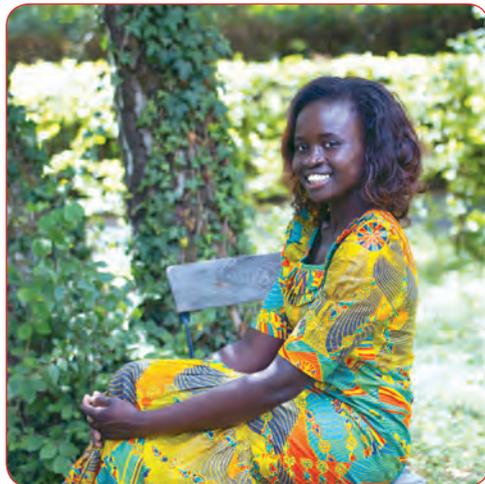
♥ 70 dames (soit 76%) étaient en danger :

- 43 étaient victimes de violences (domestiques notamment). Elles ont trouvé refuge au Foyer pour échapper à la violence d'un proche.
- 19 étaient victimes de traite des êtres humains (12 à des fins d'exploitation de la force du travail, 7 à des fins d'exploitation sexuelle).
- 8 étaient victimes ou menacées de mariage forcé et/ou à risque de crime d'honneur.

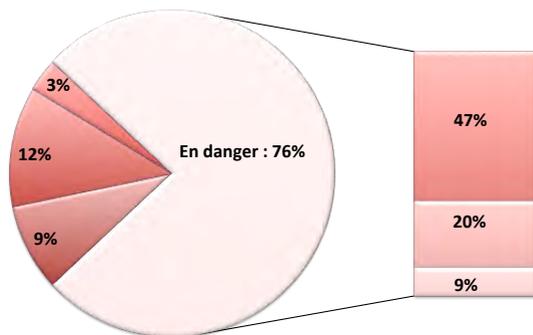
♥ 8 dames étaient sans logement pour diverses raisons : certaines dames s'étaient laissées submerger par des problèmes financiers et devaient quitter leur appartement rapidement ; d'autres ont été précarisées par la perte de leur emploi, la maladie ou un événement difficile à surmonter.

♥ 11 dames étaient en rupture familiale ou en difficultés sociales.

♥ 3 dames étaient des suissesses de retour de l'étranger.



### Motifs d'entrée



- Sans logement : 8 dames (9%)
- Difficultés familiales ou sociales : 11 dames (12%)
- Suisse de retour de l'étranger : 3 dames (3%)
- Violences (domestiques notamment) : 43 dames (47%)
- Traite des êtres humains : 19 dames (20%)
- Mariages forcés / crimes d'honneur : 8 dames (9%)

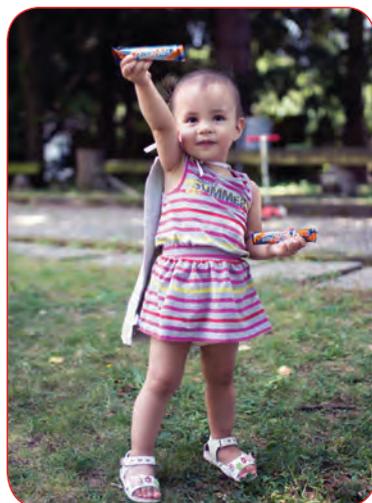
## Pays d'origine

Suisse (20%), Afghanistan, Albanie, Algérie, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, France, Guinée, Indonésie, Iran, Italie, Kenya, Kosovo, Maroc, Mongolie, Mozambique, Niger, Ouganda, Pérou, Philippines, Portugal, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Tchad et Tunisie.

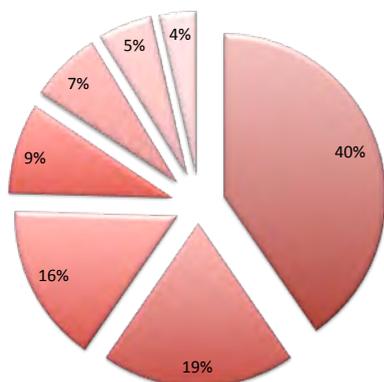
## Situation des dames à la sortie

Durant l'année écoulée, 57 dames ont quitté le Foyer. Elles étaient accompagnées de 21 bébés et 20 enfants.

- ♥ 23 dames, après avoir surmonté leurs difficultés, ont pu se reloger.
- ♥ 11 dames ont intégré un autre foyer ou un autre lieu mieux adapté à leurs besoins.
- ♥ 9 dames sont parties sans laisser d'adresse.
- ♥ 5 dames sont retournées dans leur pays d'origine.
- ♥ 4 dames ont été hébergées par des tiers (famille, collègues ou amis).
- ♥ 3 dames ont réintégré leur domicile conjugal ou familial.
- ♥ 2 dames ont récupéré leur appartement (sur décision de justice notamment).



## Motifs de départ



- Ont trouvé un appartement après avoir surmonté leurs difficultés : 23 dames (40%)
- Autre lieu mieux adapté : 11 dames (19%)
- Parties sans laisser d'adresse : 9 dames (16%)
- Retour au pays (ou pays tiers) : 5 dames (9%)
- Ont été hébergées par des tiers (famille, collègues ou amis) : 4 dames (7%)
- Ont réintégré leur domicile conjugal ou familial : 3 dames (5%)
- Ont récupéré leur appartement : 2 dames (4%)

## Présentation de l'équipe



Evelyne Gasteli  
*Directrice*

Anne Marie  
von Arx-Vernon  
et Esther Billaud  
*Directrices adjointes*

Séraphine Mbaki  
*Responsable cuisinière-  
intendante-animatrice*

Claire Dal Busco  
*Collaboratrice  
socioéducative responsable*

Lyka Cissé,  
Paule Dechevrens,  
Camille Favarger,  
Anne Gagné,  
Frida Ham Peterson,  
Marion Maadoune et  
Maria Zuniga  
*Collaboratrices  
socioéducatives et  
administratives*

Patricia Chevalley,  
Doria Paredes Perez,  
Yonga Tsesutsang et  
Maria Zuniga  
*Intendantes-animatrices/  
Cuisinières-animatrices*

Anne Demarchi  
*Responsable Boutique  
"Aux Trésors Retrouvés"*

Iván De Martín  
Cabrera  
*Gestionnaire en intendance*

Ariadna Chevalley et  
Fran Subirana  
*Remplaçant(e)s*

## Les veilleses

### Au Coeur des Grottes 14 et 15



Alexandra



Aleksani



Alix



Ambre



Aude



Aurélie



Krizia



Manon



Melissa



Mirella



Pénélope



Roxane



Vanessa

### Foyer Riant-Parc



Camille



Lauriane



Sabrina



Juliette



Mara



Tania



**BAKER TILLY  
SPIESS SA**

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au Conseil de Fondation de  
Fondation « Au Cœur des Grottes », Genève**

17, rue du 31 Décembre  
Case postale 6380  
CH-1211 Genève 6  
Tél: +41 (0)22 718 4111  
Fax: +41 (0)22 718 4140  
Email: [info@bakertillyspiess.ch](mailto:info@bakertillyspiess.ch)  
Website: [www.bakertillyspiess.ch](http://www.bakertillyspiess.ch)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexes) de la Fondation « Au Cœur des Grottes », Genève, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 24 mai 2016, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes de l'exercice incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes de l'exercice puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21 ou qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 16 juin 2017

BAKER TILLY SPIESS SA

Catherine Tornare-Cottet  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable

Olivier Scheiddeger  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :**

Comptes annuels 2016 comprenant :

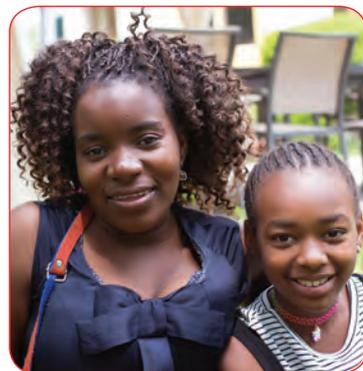
- I. bilan
- II. compte d'exploitation
- III. tableau de financement
- IV. tableau de variation du capital
- V. annexes aux comptes annuels
- VI. rapport de performance

## Résultat de l'exercice 2016

La comptabilité a été effectuée selon les normes Swiss GAAP RPC 21.

Suite à la présentation des comptes et au contrôle de BAKER TILLY SPIESS SA, les comptes 2016 ont été approuvés par le Conseil de Fondation le 14 juin 2017.

Bilan au 31 décembre 2016	2016	2015
<b>Actif</b>		
Caisses	27 277.21	21 642.05
PostFinance	574 106.26	603 926.41
Banque	26 618.06	26 702.06
Créances envers les pensionnaires	120 960.00	105 599.95
Créances envers les donateurs	3 600.00	11 860.00
Comptes de régularisation actif	59 512.35	118 044.91
Actif immobilisé (mobilier, installations)	3.00	3.00
<i>Total actif</i>	<b><u>812'076.88</u></b>	<b><u>887'778.38</u></b>
<b>Passif</b>		
Créanciers	122 471.20	52 494.62
Comptes de régularisation passif	31 480.00	5 000.00
Produits reçus d'avance	0.00	1 131.00
Dette Société Coopérative Armée du Salut, Berne	0.00	15 000.00
Fonds avec affectation limitée	155 106.29	246 670.45
Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison	130 000.00	100 000.00
Fonds pour Foyer Riant-Parc	0.00	101 783.68
Capital de la Fondation	150 000.00	150 000.00
Fonds libres au 1 <sup>er</sup> janvier	215 698.63	165 750.40
Résultat de l'exercice (attribué aux fonds libres)	7 320.76	49 948.23
<i>Total passif</i>	<b><u>812'076.88</u></b>	<b><u>887'778.38</u></b>



# Produits

2016

2015

## Subventions et dons

Subvention de la Ville de Genève	741 800.00	500 800.00
Sub. extra. de la Ville et dons Foyer Riant-Parc	85 000.00	301 000.00
Dons de Communes genevoises	29 250.00	33 660.00
Participation du DSE aux Emplois de Solidarité	4 916.60	17 008.40
Dons de corporations, fondations et particuliers	90 041.30	78 696.63
Dons avec affectation spécifique	622 320.08	509 860.85
Dons avec affectation spécifique Foyer Riant-Parc	0.00	581 500.00
Subv. extraordinaire de la Ville et dons Villa Prévost	0.00	47 916.66
Don loyer studio	14 300.00	15 868.00
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 900.00	72 900.00

**1 660 527.98**

**2 159 210.54**

## Produits d'exploitation

Recettes de pensions	938 568.80	753 658.30
Pensions sponsorisées	314 524.00	252 024.00
Pensions à charge de la Fondation	213 543.80	330 085.70
Autres produits	480.70	299.50
Vente Boutique "Aux Trésors Retrouvés"	41 137.15	39 001.00
Intérêts créanciers et autres produits	174.90	272.87

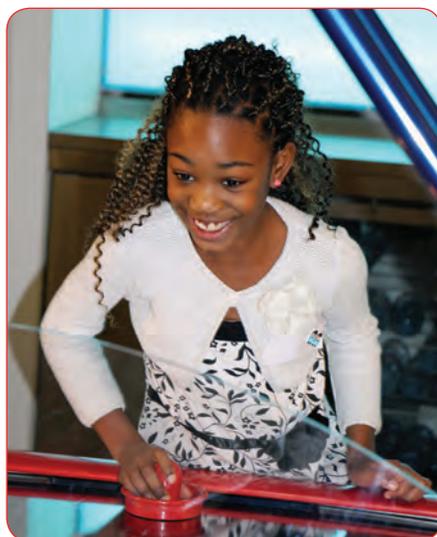
**1 508 429.35**

**1 375 341.37**

## Total des produits

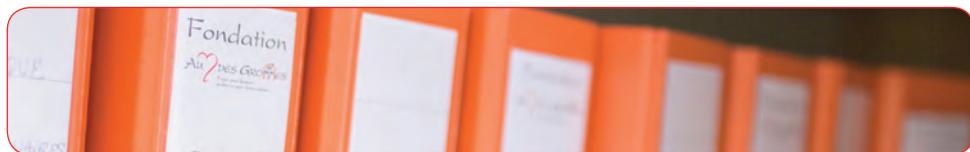
**3 168 957.33**

**3 534 551.91**



# Charges

	2016	2015
Vivres et boissons	58 977.44	53 053.01
Produits ménage et blanchissage	50 084.66	44 190.18
Entretien et réparations	35 504.90	34 203.40
Entretien (Boutique "Aux Trésors Retrouvés")	418.30	770.45
Pertes/Ventes Boutique	0.00	500.00
Electricité, gaz, eau et mazout	63 719.15	66 790.90
Aides sociales	60 910.79	16 270.70
Animations, frais de transports et médicaments	7 621.65	5 170.30
Utilisation des dons affectés	713 884.24	397 455.20
Utilisation des dons affectés au Foyer Riant-Parc	101 783.68	740 716.32
Salaires et charges sociales (22.2 postes au 31.12.2016)	1 792 259.82	1 626 132.96
Autres charges du personnel	33 907.16	12 421.54
Honoraires de fiduciaire et d'avocat	34 685.00	22 813.55
Primes d'assurances choses et RC	11 123.70	9 868.10
Frais de bureau et d'administration, frais de port	40 089.51	36 261.85
Frais informatiques	14 479.95	5 930.34
Amortissements	0.00	786.20
Taxes et redevances, frais de caisse, bancaires et postaux	3 354.26	3 087.65
Achalandage Boutique "Aux Trésors Retrouvés"	1 436.40	1 388.00
Loyers logements relais	14 300.00	25 618.00
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 900.00	72 900.00
Pensions à charge de la Fondation	213 543.80	330 085.70
<b>Total des charges</b>	<b><u>3 324 984.41</u></b>	<b><u>3 506 414.35</u></b>
<b>Total des produits</b>	<b>3 168 957.33</b>	<b>3 534 551.91</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-3 324 984.41</b>	<b>-3 506 414.35</b>
<b>Dissolution / Attribution Fonds avec affectations spécifiques</b>	<b>91 564.16</b>	<b>-112 405.65</b>
<b>Dissolution Fonds affectation Foyer Riant-Parc</b>	<b>101 783.68</b>	<b>159 216.32</b>
<b>Dissolution Fonds pour projet en cours Foyer Riant-Parc</b>	<b>0.00</b>	<b>75 000.00</b>
<b>Attribution Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison</b>	<b>-30 000.00</b>	<b>-100 000.00</b>
<b>Attribution aux Fonds libres</b>	<b>-7 320.76</b>	<b>-49 948.23</b>
<b>Résultat de l'exercice après attributions</b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>0.00</u></b>



## Nos chaleureux remerciements

- ♥ aux Autorités de la Ville de Genève qui :
  - nous soutiennent et subventionnent le fonctionnement du Foyer,
  - mettent à notre disposition, sous forme de subventions non monétaires, la maison de Riant-Parc ainsi qu'une Villa servant de logement relais,
  - nous accordent la gratuité du loyer de notre Boutique "Aux Trésors Retrouvés" à la rue de Zurich 40,
- ♥ aux Communes genevoises qui nous ont subventionnés en 2016 : Meyrin, Anières, Plan-les-Ouates, Satigny, Versoix, Chêne-Bourg, Carouge, Veyrier, Collonge-Bellerive, Grand-Lancy, Onex, Bardonnex, Grand-Saconnex, Céligny, Meinier, Vernier, Dardany, Cartigny, Avusy, Soral et Laconnex.
- ♥ aux Membres du Conseil de Fondation qui offrent leur temps et leurs compétences et nous renouvellent leur confiance.
- ♥ à l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" qui soutient amicalement et financièrement notre action.
- ♥ à tous les généreux donateurs qui rendent possible la poursuite de notre action, notamment :
  - l'Association Partage qui, par sa contribution, nous permet d'offrir gratuitement les trois repas journaliers aux dames et aux enfants qui séjournent aux Foyers.
  - le bienfaiteur qui, à l'année, met gracieusement un studio à disposition d'une pensionnaire du Foyer.
  - la Loterie Romande, la Fondation Teamco, la Fondation Pro Victimis, la Fondation Aletheia, la Fondation Sesam, la Fondation Divesa, la Fondation de Bienfaisance du Groupe Pictet, la Fondation Pierre Demaurex, l'Association Un Enfant un Cadeau, l'Agence Immobilière Edouard Brun & Cie, la Société Coopérative Migros Genève, la Fondation Magnin-Dufaux, la Fondation Francis & Marie-France Minkoff, les Services Industriels de Genève, la Fondation Anita Chevalley, Cargill TSF Switzerland, l'entreprise CSS assurance, le Club Soroptimist International Genève, le Club Inner Wheel Genève, la Banque Cantonale de Genève, la Maison Lachenal SA, le Zonta Club, l'Union des Banques Privées, les employé(e)s de la Barclays Bank (Suisse) SA, les employé(e)s de la Mission permanente du Canada,



l'American International Women's Club, la Fondation Professionnelle Sociale de Genève, Genève-Terroir et les Automnaliennes, l'Union des Paysannes de Satigny, l'Atelier Victor-Amé, Hope Worldwide Switzerland, la Fondation Servida Stiftung, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Perly-Certoux, l'Association des Bénévoles d'Anières, Mme Anisensel, M. Allen Adler, M. Philippe Guy, Mme et M. Roth, M. Jean-Pierre Brun, M. Dominique Bungener, M. Jean-Pierre Naz, l'Ifage, l'Ecole-Club Migros, l'Ecole LFMP, Docteur Jean-Pierre Oberholzer, l'entreprise Rocchi Germano, l'Eglise ICF Genève, le Secteur Petite Enfance des Grottes, Joseph Menu Parcs & Jardins, Primus SA, le Pressing Quali-Clean, Sealed Air Re-Imagine et Girard aux Grottes Genève.

♥ à toutes les personnes qui nous ont offert des dons en nature (vêtements, denrées alimentaires, produits d'hygiène et cosmétiques, jouets pour les enfants, meubles et bibelots pour nos dames, notre Boutique ou nos maisons), de leur temps, de leurs compétences et de leurs talents (cours de français, animations pour les enfants, atelier de maquillage, etc.). Merci notamment à la Maison Carasso, à Mme Guy pour le soutien offert aux dames en français, à Mme Renate Sattler pour son bénévolat à la boutique, à Mme Anisensel pour les ateliers maquillage, aux dames de l'Emmanuel Church qui mois après mois reçoivent les dames et les enfants du Foyer pour un repas convivial et à M. Yves Rochat pour son régulier soutien à la boutique. Nous voudrions également relever les nombreuses personnes qui ont organisé des activités pour nos pensionnaires, la Ville de Chêne-Bougeries qui, depuis plusieurs années, nous reçoit dans le temps de Noël pour un repas spectacle, la Fondation Bambi qui a offert aux enfants du Foyer une après-midi au Cirque de Noël, l'Union Bancaire Privée pour la sortie au cirque et les animations organisées en notre faveur, la Ville de Genève et l'OCG qui nous offrent des places pour des concerts et spectacles. Merci encore à Toutes en Moto pour nous avoir associé à leur manifestation.

♥ aux entreprises et particuliers qui rendent les fêtes encore plus festives grâce à leurs animations et cadeaux pour les dames et les enfants du Foyer : merci notamment à l'Association Un Enfant, Un Cadeau, le FC Servette, la Maison Firmenich SA, EA Electronic, Procter & Gamble, Manor SA, les dames de



l'Emmanuel Church, l'American International Women's Club et le Zonta Club qui a offert des roses à toutes les pensionnaires à l'occasion de la journée de la femme.

♥ à tous les membres du réseau de compétence et d'entraide, notamment : l'Accueil de Nuit, le Service de l'accueil du postobligatoire (ACPO), l'Arcade Sages-femmes, Aspasia, l'Association pour la Promotion des Droits Humains (APDH), le Bureau des amiables compositeurs (BAC), le Bureau central d'aide sociale (BCAS), le Bureau d'information petite enfance (BIPE), le Bureau de la Promotion de l'Egalité entre femmes et hommes et de prévention des Violences domestiques (BPEV), Camarada, le Centre d'Accueil et de Formation de la Roseraie, le Collectif de défense, la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO), le C.A.R.É., Caritas, le Centre genevois du volontariat (CGV), le Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFG), le Centre social protestant (CSP), les Clubs sociaux de la Ville de Genève, divers Consulats, diverses crèches et écoles (notamment Ecole-Club Migros et l'IFAGE), les EMS de Beauregard, de Bellevue, de la Chatelaine et de Saint-Loup, F-Information, la Fondation Foyer-Handicap, la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ), la Fondation SESAM, la Gérance immobilière municipale (GIM), le Groupe sida Genève, la Guidance infantile, la Halte d'Emmaüs Femmes, l'Hospice général et ses divers Centres d'action sociale, la Haute école de travail social (HETS), Interfoyers, le Centre LAVI, l'Office cantonal de l'emploi (OCE), l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), l'Office des Droits Humains, l'Office médico-pédagogique (OMP), le Parquet du Procureur, le Planning familial, les Polices Fédérale, Cantonale et Municipale, Pro Juventute, la Résidence Pierre de la Fée, le Service d'aide au retour de la Croix-Rouge (SAR), le Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT), S.O.S. Femmes, S.O.S. Futures mamans, le Service de protection des mineurs (SPMi), le Service des loisirs, le Service social de la Ville de Genève, le Service social international (SSI), les Services sociaux et infirmiers de l'Hôpital cantonal, Solidarité-Femmes, l'Association Le Trialogue, l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), l'Unité mobile d'urgence sociale (UMUS), l'Université ouvrière genevoise (UOG), l'Association les Vernets d'Arve, VIRES, Voie F, la garderie Zone Bleue.

♥ aux stagiaires de l'année 2016 : Alem, Karenina, Kelly, Schandra et Yonga.



## Association "Les Amis du Cœur des Grottes"

Tout au long des années, la mission du Cœur des Grottes n'aurait pas pu se poursuivre sans le soutien de très nombreux amis. En 2006, certains d'entre eux se sont constitués en association pour promouvoir et soutenir plus efficacement les actions de la Fondation.



L'Association a pour but de soutenir de diverses manières la Fondation "Au Cœur des Grottes", en particulier dans la recherche de financement. Elle

contribue à faire connaître la Fondation, à la promouvoir et l'aide à développer ses activités en organisant des manifestations ponctuelles.

L'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres, et son comité est très actif dans le soutien financier humanitaire aux pensionnaires des Foyers ainsi que dans l'organisation d'événements promotionnels et festifs.

Bienvenue à tous ceux qui désirent rejoindre l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" !



**Je désire devenir membre de l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

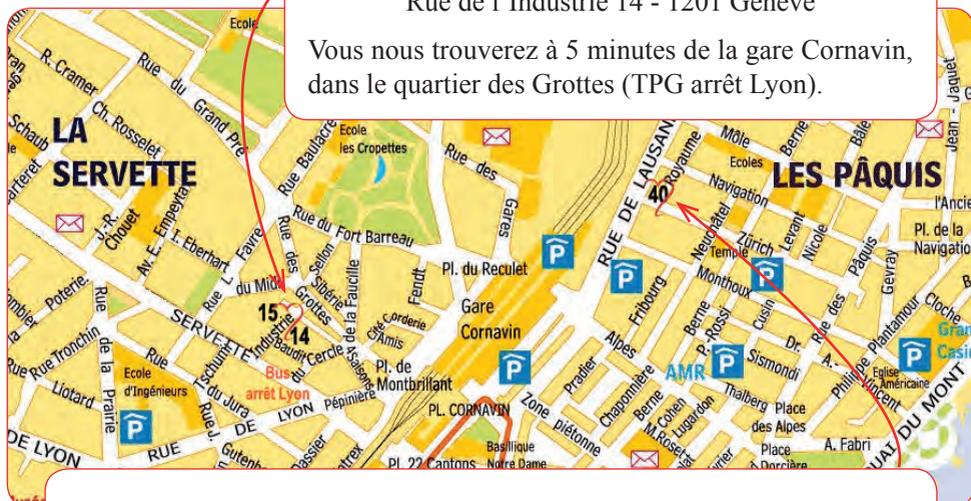
Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

# AU CŒUR DES GROTTES

Fondation "Au Cœur des Grottes"

Rue de l'Industrie 14 - 1201 Genève

Vous nous trouvez à 5 minutes de la gare Cornavin, dans le quartier des Grottes (TPG arrêt Lyon).



## Boutique "Aux Trésors Retrouvés"

Rue de Zurich 40 - 1201 Genève

Tél : 0041 22 731 46 09

Une belle manière d'offrir et de se faire plaisir !

"Aux Trésors Retrouvés" est une boutique de réinsertion pour des dames du Foyer "Au Cœur des Grottes".

Vous y trouverez des pièces uniques et des cadeaux originaux pour vos amis.



Nous attendons votre visite :

♥ du mardi au vendredi de 12h à 18h